



# BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 95 (1995), p. 235-258

Marc Gabolde

L'inondation sous les pieds d'Amon.

#### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

#### Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

#### Dernières publications

9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)
9782724711615	<i>Le temple de Dendara X. Les chapelles osiriennes</i>	Sylvie Cauville, Oussama Bassiouni, Matjaž Kačičnik, Bernard Lenthéric
9782724711707	????? ?????????? ?????????? ??? ? ? ????????	Omar Jamal Mohamed Ali, Ali al-Sayyid Abdelatif
9782724711462	<i>La tombe et le Sab?l oubliés</i>	Georges Castel, Maha Meebed-Castel, Hamza Abdelaziz Badr
9782724710588	<i>Les inscriptions rupestres du Ouadi Hammamat I</i>	Vincent Morel
9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert

# L'inondation sous les pieds d'Amon

Marc GABOLDE

À la mémoire de Jan Quaegebeur

**A**U REVERS du II<sup>e</sup> pylône du temple d'Amon-Rê à Karnak, du côté sud, figure une étrange représentation d'Amon dont les particularités ont déjà attiré l'attention des chercheurs <sup>1</sup>.

Le dieu de Thèbes, suivi de Mout et de Khonsou debout, se tient assis sur un siège cubique traditionnel [fig. 1-2]. À côté d'éléments habituels de son iconographie : mortier surmonté de deux plumes et muni d'un ruban s'échappant de la partie arrière, costume, insigne *ânkh* – plusieurs détails tout à fait inusités apparaissent. C'est, d'abord, la coiffure qui attire l'attention. En plus du mortier conventionnel, la tête du dieu est surmontée d'une couronne-*hemhem* composée de trois éléments-*atef* flanqués de deux plumes d'autruche et fichés sur deux cornes ondulées <sup>2</sup>. Le mortier même du dieu reçoit deux autres cornes de bélier implantées à la hauteur des tempes. Celles-ci adoptent la forme en usage à partir du Nouvel Empire et s'enroulent autour des oreilles <sup>3</sup>. Il s'agit de la plus ancienne représentation connue d'Amon muni de ces cornes <sup>4</sup>. Généralement, elles figurent sur les images du roi dès la XVIII<sup>e</sup> dynastie <sup>5</sup> où, faute de mieux, on leur a accordé un caractère amonien sans doute excessif <sup>6</sup>.

**1** PM II, p. 46 [n° 157, IV/2]; H.H. NELSON, *Reliefs and Inscriptions at Karnak I*, OIP XXV, 1936, p. IX; II, OIP XXXV, 1936, pl. 80 c; H.H. NELSON [éd. W. MURNANE], *The Great Hypostyle Hall at Karnak I/1*, *The Wall Reliefs*, OIP CVI, 1981, pl. 36.

**2** Cette couronne est, comme le relevait déjà H.H. NELSON, (OIP XXV, 1936, p. IX) tout à fait inusitée sur la tête d'Amon et, semble-t-il, un seul parallèle existe dans le temple reposoir de Ramsès III à Karnak. Il y a, d'ailleurs, tout lieu de penser que la figuration de Ramsès III est directement copiée sur celle de la grande salle hypostyle.

**3** Voir, notamment, S. BICKEL, *BIFAO* 91, 1992, p. 63.

**4** Ces attributs inhabituels du dieu sont mieux connus pour l'iconographie d'Ammon de Siwa.

J. Leclant rapprochait cette iconographie particulière du dieu de plusieurs légendes tardives évoquant le jaillissement de sources sous les sabots de quelques béliers, voir J. LECLANT, *BIFAO* 49, 1949, p. 204-206, et p. 206, n. 1.

**5** L. BELL, *JNES* 44, 1985, p. 268-271, fig. 4-5, p. 266-267; D. WILDUNG, *Egyptian Saints – Deification in Pharaonic Egypt*, New York, 1977, p. 3-8, fig. 1-7, 16.

**6** L. BELL, *op. cit.*, p. 268; D. WILDUNG, *op. cit.*, p. 3: « ... from the time of the Eighteenth Dynasty some had themselves (i.e. pharaohs) portrayed wearing the horn of a ram winding around the ear. This was the symbol of Amun... ». Beaucoup plus tardivement, à l'orée de l'époque romaine, on connaît encore un « prêtre d'Amon-aux-cornes-

effilées » du nom de Nesmin dont l'activité à Karnak est attestée par la présence de deux bases de colonnes près du sanctuaire d'Osiris-prince-d'éternité, G. LEGRAIN, *RecTrav* 22, 1900, p. 148; P. BARGUET, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, *RAPH* 21, 1962, p. 16. Ce Nesmin est aussi le propriétaire des deux papyrus BM 10208 et 10209 ainsi que le personnage pour lequel fut copié le papyrus Bremner-Rhind; cf. F. HAIKAL, *BiEg* XV, 1972, p. 13, n. 2. Pour les cornes d'Amon, voir encore les papyrus de Leyde I 350, V, 14-15; I 347, III, ii v.v. et I 344 v°, VII, 1-2, J. ZANDEE, *OMRO* n.r. XXVIII, 1947, p. 96-97 et pl. XXV, n° 433; *id.*, *Der Amunhymnus des Papyrus Leiden I 344 verso* II, 1992, p. 535-536, 603 et 625-627.

Dans sa main gauche, Amon tient un sceptre-*ouas* que surmonte un signe-*ânkh*. Le long de la hampe du sceptre sont figurés deux filets d'eau.

Cependant, l'aspect le plus étrange de cette représentation d'Amon réside dans la présence d'un cours d'eau prenant naissance sous la plante des pieds du dieu et poursuivant sa course sous son trône. On va revenir plus loin sur cette particularité.

Devant Amon, la grande Ennéade de Karnak est réunie sur trois registres et accomplit un acte d'adoration pour le dieu <sup>7</sup>. Derrière elle, Ramsès II agenouillé fait de même.

La prière de l'Ennéade à l'adresse d'Amon précise :



Paroles dites par la grande Ennéade : « Nous venons à toi, nous célébrons tes splendeurs, Amon roi-des-dieux. Le *ânkh* et le *ouas* sont réunis dans ton poing <sup>(a)</sup>, l'eau sort de sous tes jambes et tu accordes les nourritures pour le *ka* de ton fils Ramsès aimé d'Amon, doué de vie. »

- a. est également une désignation fréquente de l'eau de la crue lors des festivités du nouvel an et la présence des deux filets d'eau de part et d'autre du signe dans la scène associée invite à retenir tout autant cette lecture, cf. Cl. Traunecker, *BIFAO* 72, 1972, p. 208 et n. 3.

Ce texte ne laisse place à aucune ambiguïté : l'eau jaillit bel et bien sous les pieds d'Amon et il en est la source unique.

La scène qui suit celle-ci vers le sud <sup>8</sup> montre, naviguant sur le flot nouvellement créé par Amon, le vaisseau du dieu remorqué par cinq personnages debout dans une nacelle [fig. 3]. Ceux-ci sont Oupouaout, Ramsès II, Horus-qui-préside-à-la-cataracte, Khnoum-seigneur-de-la-cataracte et Horus-seigneur-de-la-cataracte. Le lien avec la scène précédente est évident : sur le flot produit par Amon, le dieu lui-même est emporté d'Opet (Louqsor ?) <sup>9</sup> vers le nord (?)

<sup>7</sup> Ces quinze dieux sont décrits plus loin dans le texte comme : « La grande Ennéade qui réside à Karnak (Ipet-sout) ». La même inscription qualifie encore ce collègue d'« Ennéade qui réside dans le Noun », H.H. NELSON [éd. W. MURNANE], *op. cit.*, pl. 38, col. 1-2, 15-16. Cette dernière dénomination est certainement significative.

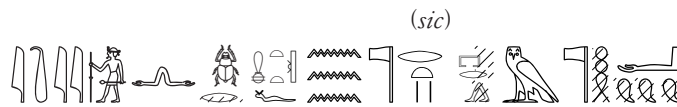
<sup>8</sup> H. H. NELSON [éd. W. MURNANE], *op. cit.*, pl. 37.

<sup>9</sup> *Ibid.*, pl. 38. La lecture *Opet-[resy]* à la col. 14

est problématique. Par ailleurs, pl. 37, col. 29-34, on peut lire : « Tous les dieux sont en liesse, transportant Amon jusqu'à Thèbes (Ouset). Il (Amon) entame un heureux périple tel Rê lorsqu'il apparaît pour faire halte à Karnak (Ipet-sout) ». Les dieux en liesse étant ceux de la cataracte déjà mentionnés auparavant, il est assuré que la procession vient du sud, en conformité avec la situation de la paroi. L'orientation générale des scènes des pl. 36-37 de l'édition américaine n'est pas fortuite et on doit re-

lever que l'eau issue des membres inférieurs d'Amon (pl. 36) semble remonter le courant en s'écoulant vers le sud, à l'opposé de la direction du dieu (pl. 37 et pl. 36-38). Des allusions mythologiques implicites à un voyage de retour du Nil vers la cataracte sont décelables dans plusieurs textes tardifs, cf. J.-Fr. PÉCOIL, « Les sources mythiques du Nil et le cycle de la crue », *BSEG* 17, 1993, p. 97-110 et, spécialement, p. 106-107.

par une théorie de divinités spécifiques. Oupouaout, conformément à son rôle, ouvre la voie fluviale qu'emprunte le dieu et Ramsès II, en tant que pharaon, est désigné comme :



*Le souverain dont l'égal n'existe pas, l'eau divine<sup>(a)</sup> issue des membres du dieu.*

- a. *Wb* II, 52, 12-13. *Mw ntr.j* est généralement à traduire par « semence divine » avec l'acception de « progéniture ». Le sens étymologique adopté ici convient cependant mieux au contexte.

Le roi est donc l'image même de l'inondation<sup>10</sup>. Horus-qui-préside-à-la-cataracte, Khnoum-seigneur-de-la-cataracte et Horus-seigneur-de-la-cataracte sont, pour leur part, les auxiliaires obligés de l'acheminement de la crue engendrée par Amon depuis la cataracte d'Éléphantine jusqu'à l'extrémité nord du pays.

En première analyse, il semble donc que l'on a affaire là à une fusion occasionnelle des théologies d'Amon de Thèbes et de Khnoum de la cataracte, destinée à mettre l'accent sur un aspect du pouvoir démiurgique du dieu de Karnak en relation avec le fleuve et, probablement, l'arrivée de la crue. Le fait que Khnoum, dieu qui préside à l'ouverture des vantaux d'où s'échappe l'inondation, soit également une divinité criomorphe confirmerait ce lien éventuel entre Assouan et Louqsor, d'autant plus que les cornes de bélier, fréquentes sur la tête de Khnoum, ne sont qu'exceptionnellement figurées sur les images anthropomorphes d'Amon.

En outre, plusieurs textes affirment que l'inondation prend naissance sous les pieds de Khnoum à Éléphantine. Dans la « stèle de la Famine », il est écrit que :



*les plantes de ses pieds<sup>(a)</sup> sont posées sur les flots<sup>11</sup>.*

- a. *Tbw.tj* est systématiquement traduit ici par « plantes de pieds » et non sandales. Les dieux, en effet ne sont que très rarement chaussés et une telle acception ne peut convenir pour les contextes abordés ici (voir, cependant, E. Stæhelin, *Untersuchungen zur ägyptischen Tracht im alten Reich*, MÄS 8, 1966, p. 99, qui mentionne les « sandales blanches » d'Horus d'après *Pyr.* 1215 [Spruch 519] : « Il (Horus) traverse la terre au moyen de ses sandales blanches »).

<sup>10</sup> H.H. NELSON [éd. W. MURNANE] *op. cit.*, pl. 37, col. 15-17. Pour le roi image de la crue, voir D. VAN DER PLAS, *L'Hymne à la crue du Nil I*, *Egyptologische Uitgaven* IV/1, 1983, p. 105-106 ; N. GRIMAL, *Les termes de la propagande royale*

*dans les textes égyptiens, Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, n. s. VI, Paris 1986, p. 269-270 ; J.-Cl. GOYON, « Quelques aspects méconnus de la monarchie pharaonique », *Idéologie du pouvoir monarchique dans l'Anti-*

*quité*, Colloque SPHA, Lyon 1989, p. 5-7 (*Pyr.* § 388 a-c).

<sup>11</sup> P. BARGUET, *La stèle de la Famine à Sehel*, *BdE* XXIV, 1953, p. 19.



Cependant, Khnoum n'est pas le seul dieu à détenir la capacité de provoquer la montée de la crue sous ses pieds. Osiris<sup>15</sup> à Philæ<sup>16</sup>, Edfou<sup>17</sup> et Karnak<sup>18</sup>, Chou une fois à Esna<sup>19</sup> et Monthou à Ermant<sup>20</sup> sont investis du même pouvoir<sup>21</sup>.

Les textes des temples et des papyrus donnent, il est vrai, des origines fort variées à l'inondation. À Philæ, elle provient de la sueur ou des humeurs d'Osiris<sup>22</sup> et plusieurs textes

**15** J.-Cl. GOYON, *BIFAO* 65, 1965, p. 99, 117, n. 72 [P. Louvre I. 3079, 110, (41-42)]; F. HAIKAL, *op. cit.* II, p. 59 [P. BM. 10208, II, 5]:



*Tes plantes de pieds sont sur le sol, l'eau en sort sous elles.*

**16** G. BÉNÉDITE, *Le temple de Philæ*, MMAF XIII/1, 1893, p. 91, 5 [tableau XIII, 10<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte]:



*Le flot Hâpy sort de sous les plantes de tes pieds en tant que corps du dieu.*

**17** *Edfou* II, p. 258, 10:



*Paroles prononcées: Je verse pour toi l'eau fraîche sortie de tes membres, le Noun qui surgit de la plante de tes pieds.*

*Edfou* I, p. 162, 8-9, le roi, à l'occasion d'une libation d'eau à Osiris, est:



*Celui qui élève le Noun pour celui sous la plante des pieds duquel celui-ci est sorti.*

**18** C. DE WIT, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak*, *BiÆg* XI, 1958, n° 68:



*Prends pour toi ... le Noun qui surgit de la plante de tes pieds.*

La correction suggérée par C. de Wit dans la traduction (vol. III, *BiÆg* XIII, 1968, p. 32) ne s'impose pas.

**19** S. SAUNERON, *Esna* III, p. 154, n° 260, 9:



*Le flot Hâpy sort de sa caverne sous les plantes de tes pieds.*

**20** R. MOND, O.H. MYERS, *Temples of Armant*, Londres, 1940, pl. XC, bloc n° 3, cf. p. 178 où il faut corriger la lecture « *The great Nile came forth with his secret image* » que l'on ne peut reconnaître sur la photographie ridiculement petite qui accompagne et qui n'offre, de toutes manières, pas de sens satisfaisant:



*Le grand flot Hâpy sort de sous les plantes de ses pieds.*

**21** Dont l'origine est, assurément, *Pyr.* 22-23, Spruch 32. La traduction « tout près de toi » de la locution *hr kbwj=k (tbwj=k)* proposée par G. ROQUET (*BIFAO* 78, 1978, p. 478) à partir d'exemples tirés du copte est abusive. Le contexte de ce passage des Textes des pyramides met en scène l'œil d'Horus assimilé à l'eau purificatrice et aux humeurs du dieu dont l'écoulement de la plante des pieds est, on l'a vu, un phénomène bien attesté, cf. H. BEINLICH, *Die « Osirisreliquien » – Zum Motiv der Körpergliederung in der altägyptischen Religion*, *ÄgAbh* 42, 1984, p. 210 et ci-dessus, n. 16. Par ailleurs, l'utilisation de cette formule sur des bassins à libation et tables d'offrande à l'époque tardive confirme qu'il est bien question des émanations divines s'échappant du dessous de la plante des pieds du dieu et qu'il ne s'agit pas d'un emploi métaphorique du mot *tbwj*, voir J.-J. CLÈRE, *ASAE* 68, 1982, p. 82-83.

**22** Pour les liens entre la sueur et les humeurs d'Osiris, voir, en dernier lieu, J. KETTEL, « Canopes, *rdw.w* d'Osiris et Osiris-Canope », *Hommages à Jean Leclant* III, *BdE* 106/3, 1994, p. 315-330 et, spécialement, p. 321, n. 53.

indiquent qu'elle jaillit de la jambe de ce dieu<sup>23</sup>. Dans un papyrus magique de Brooklyn, on peut lire encore que la crue provient des humeurs d'Amon<sup>24</sup>.

Le lieu précis où naissait la crue à la Première Cataracte était appelé *Qr.tj*: « la double caverne »<sup>25</sup> et, plus rarement, *Tph.t H'pj*: « la caverne d'Hâpy »<sup>26</sup>.

Mais le fait le plus remarquable en relation avec l'origine de la crue est l'existence d'une autre source du Nil au sud du lieu-dit *Kher-âba*, près de la moderne Athar al-Nabi dans les faubourgs du Caire<sup>27</sup>. Au pied de la falaise qui domine l'étroite bande de terre séparant le plateau du fleuve se trouvait une sorte d'antré, nommé dans la tradition locale *Jmh.t*<sup>28</sup>, mais répondant également à l'appellation de « caverne du Noun », dans plusieurs textes de Kharga<sup>29</sup>, Philæ<sup>30</sup>, Edfou<sup>31</sup>, Dendera<sup>32</sup>, Esna<sup>33</sup> et Karnak<sup>34</sup>. Pour l'Égyptien, cette caverne consacrée partiellement à Osiris-Sépa (*Osarseph*) était considérée comme un lieu d'origine de la crue alimentant en eau toute la Basse-Égypte. Là croyait-on, dans le secret de ses entrailles, la terre engendrait la crue :

*Edfou II*, p. 150, 13-14 :



*Il t'apporte le flot Hâpy du nord qui est dans la terre d'Héliopolis et qui sort au-dessus du territoire de la grotte-Imehet qui dissimule son (Osiris) corps pour faire croître tes champs.*

**23** H. JUNKER, *Das Götterdekret über das Abaton*, DAWW 56, Vienne 1913, p. 41 ; P. CLÈRE, *BdE* 84, 1961, pl. 45. Un texte d'Edfou fait provenir la crue à la fois de la jambe et des pieds d'un dieu qui ne peut être qu'Osiris, *Edfou I*, p. 567, 11-12 :



*Il t'apporte le liquide qui renouvelle la vie étant sorti de sa jambe (Osiris) pour régénérer ton ka au début de l'année, car c'est le corps du dieu qui provient de sous la plante des pieds.*

**24** S. SAUNERON, *Le papyrus magique illustré de Brooklyn*, *Wilbour Monographs* III, New York, 1970, pl. IV, l. 4-5.

**25** D. VAN DER PLAS, *L'Hymne à la crue du Nil I*, *Egyptologische Uitgaven* IV/1, 1983, p. 171-177 ; J.-Fr. PÉCOIL, *BSEG* 17, 1993, p. 17-18.

**26** D. VAN DER PLAS, *op. cit.*, p. 175-177. Un seul texte mentionne à la fois la naissance de la crue sous les pieds de Khnoum et la « caverne du Noun » qui assure le reflux de celui-ci : S. SAUNERON, *Esna* III, n° 260, 9. Pour l'explication de cette particularité, voir ci-dessous, n. 33.

**27** J.-P. CORTEGGIANI, *Hommages Sauneron I*, *BdE* 81/1, 1979, p. 132-147 qui pense également que se trouvait là une sorte de prototype du nilomètre ; A.-P. ZIVIE, *RdE* 30, 1978, p. 157 ; R. EL-SAYED, *BIFAO* 82, 1982, p. 194-198 ; J.-Cl. GOYON, « Momification et reconstitution du corps divin : Anubis et les canopes », dans *Funerary Symbols and Religion – Essays dedicated to professor M.S.H.G. Heerma Van Voos*, Kampen, 1988, p. 39-44.

**28** J.-P. CORTEGGIANI, *op. cit.*, p. 136-137. Les documents régionaux ne mentionnent jamais cette « source » comme une « caverne du Noun », mais la nomment systématiquement « grotte-Imehet » : A) Livre des Morts chapitre 149, cf. E. NAVILLE, *Das Aegyptische Todtenbuch I*, Berlin, 1886, pl. CLXXI ; B) stèle de Piankhi, ligne 101 = SCHÄFER, *Urk.* III, p. 37 ; C) statue du musée du Caire CGC 682, EL-SAYED, *op. cit.*, 194-195 ; D) papyrus du Louvre 3079, J.-Cl. GOYON, *BIFAO* 65, 1967, p. 133, n. 213.

**29** À Kharga, ce lieu saint est décrit comme suit :



*Ton sanctuaire mystérieux de la Douat de Kher-âba.*

La même inscription éclaire le rôle du dieu :



*La grotte-Imehet s'ouvre pour toi au sud de Sépa pour faire monter le Noun hors de sa caverne*, N. DE G. DAVIES, *The Temple of Hibis at el-Khargeh Oasis* III, 1953, pl. 33, col. 33-35. Ce texte est, en fait, une composition du Nouvel Empire comme l'indique la version du papyrus Berlin 3056 II, et relève, sans doute, de la tradition thébaine.

Pour exprimer l'intensité de cette « sortie de terre » dont l'Hymne à la crue du Nil offre l'un des plus anciens exemples<sup>35</sup>, l'égyptien utilise la préposition composée *m-m* (variantes graphiques : *m-m'* et *m-'*) dont le sens locatif « de dedans » est plus fort que *m* et équivaut ici à *jmj*. Cette préposition, dont le but est d'insister sur le fait que l'eau est profondément enfouie dans le sol, est presque systématiquement employée dans les textes en relation avec la « source » septentrionale du Nil près d'Héliopolis :

P. Clère, *La porte d'Évergète à Karnak (2<sup>e</sup> partie)*, *BdE* 84, 1961, pl. 39 :



**30** H. JUNKER, E. WINTER, *Das Geburtshaus des Tempels der Isis in Philä*, Vienne, 1965, p. 114-115, inscription d'un Nil du nord :  
(sic)



Paroles prononcées : « Je t'apporte l'eau fraîche et pure sortie de la caverne du Noun. »

**31** *Edfou* II, p. 257, 1 :



Le flot Hâpy descend pour toi dans la caverne du Noun.

Le scribe s'est plu à jouer avec les deux valeurs du verbe *s d* « descendre » (*Wb* IV, p. 265, 8-266, 10) et « descendre le courant » (*Wb* IV, p. 266, 12-13). Le Nil qui « descend » dans la « caverne du Noun » de Babylone a été étudié par J.-Fr. PÉCOIL, *BSEG* 17, 1993, p. 97-110.

**32** A. MARIETTE, *Denderah* II, pl. 39c, 1 = H. Beinlich, *ZÄS* 122, 1995, p. 26 :



Paroles prononcées : « Es-tu du nome Memphite, de la caverne du Noun ? »

**33** S. SAUNERON, *Esna* III, n° 260, 9 :



Le flot Hâpy sort de sa caverne sous les plantes de tes pieds, la « caverne du Noun » assure son reflux.

L'utilisation du verbe *shntj* « remonter le courant » « refluer », (*Wb* IV, p. 256, 12-16) ici permet d'affirmer qu'il est question, dans ce contexte, des deux « sources » de l'inondation et non de la seule caverne d'Éléphantine. Comparer avec *Edfou* II, p. 257, 1 où il est question aussi de la « descente » du flot (ci-dessus, n. 31).

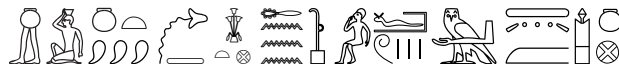
**34** C. DE WIT, *BiEg* XI, 1958, n° 189 :



Il t'apporte le flot Hâpy, le courant qui porte son épanchement ; il verse pour toi l'eau qui provient de lui alors qu'il vient du nome Memphite, de la « caverne du Noun », le sol du père des pères, le territoire divin de la « Balance-des-deux-terres », l'émergence divine du Primordial. Car tu es Noun l'Ancien qui est venu à l'existence au début, le serpent-Irtô qui porte les êtres.

**35** D. VAN DER PLAS, *op. cit.* I, p. 59.

J. Duemichen, *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler* II, Leipzig 1869, pl. LI, b, 1 (Dendera):



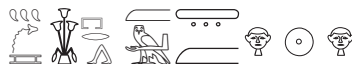
*Ibid.*, II, pl. LIV b (Dendera):



*Ibid.*, II, pl. LI c 6 (Dendera):



Marquis de Rochemonteix, *Le temple d'Edfou* I, [édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle], MMAF X/I<sup>3</sup>, 1987, p. 320, 7:



Marquis de Rochemonteix, É. Chassinat, *Le temple d'Edfou* II, [édition revue et corrigée par S. Cauville et D. Devauchelle], MMAF XI/II<sup>2</sup>, 1990, p. 241, 17:



*Ibid.*, p. 242, 7:



G. Bénédite, *Le temple de Philæ*, MMAF XIII, 1893, p. 48, 1-2:



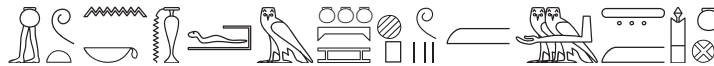
G. Røeder, *Der Tempel von Dakke* I, *Les temples immergés de la Nubie*, Le Caire 1930, p. 106:



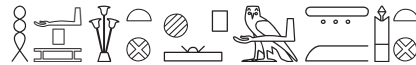
J. de Morgan, *Le temple de Kom Ombo I, Catalogue des monuments et inscriptions de l'Égypte antique*, Vienne, 1895, p. 36, n° 28 :



*Edfou II*, p. 240, 45 :



G. Bénédite, *op. cit.*, p. 123, 13 (Philæ) :



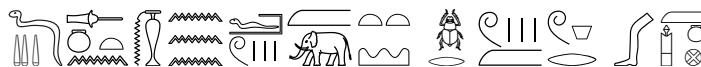
S. Sauneron, *Le temple d'Esna II*, 1963, p. 110, n° 50, 4 :



É. Chassinat, *Le temple d'Edfou VI*, MMAF 23, 1931, p. 253, 13-14 :



É. Chassinat, F. Daumas, *Le temple de Dendara IX/1*, Le Caire, 1987, p. 176, 13-14 :



É. Chassinat, *Le temple de Dendera VII*, Le Caire, 1972, p. 70, 4-5 :



É. Chassinat, *Le temple de Dendera II*, Le Caire, 1934, p. 83, 18-19 :





L'image est avare de détails sur le processus. On peut néanmoins le reconstituer sans difficulté : dans un premier temps, les pieds du dieu sont enfoncés dans la terre gorgée d'eau à l'approche de l'inondation. Lorsque le dieu soulève ses pieds, l'empreinte toute fraîche de ses pas se remplit de l'eau de la nappe aquifère qui affleure presque à la surface du sol à cette époque. Il s'agit d'une expérience familière à tous les paysans de la Haute-Égypte dont la transposition dans l'imaginaire ne doit pas étonner.

Cette inscription indique ainsi de manière indirecte qu'à Thèbes la première manifestation sensible de l'arrivée de la crue était la montée de la nappe phréatique, appelée par les anciens Égyptiens « Noun », et non le gonflement des eaux du fleuve annonçant un prochain débordement. Plusieurs textes de Medinet Habou confirment cette interprétation mais, avant tout, il est bon de rappeler quelques notions fondamentales de l'hydrographie égyptienne.

Il est maintenant bien établi que la vallée du Nil présente un double pendage. Le premier, qui va du sud vers le nord, est la pente descendante naturelle de la vallée. La seconde inclinaison, généralement ignorée<sup>39</sup>, est la pente transversale qui se développe du lit du fleuve jusqu'au pied des montagnes de part et d'autre du Nil<sup>40</sup>. Il résulte de l'existence de cette seconde pente que les champs qui s'étendent le long de la montagne sont, le plus souvent, situés à une altitude plus basse que ceux situés près des berges du fleuve. Le profil de nivellement de la vallée du Nil est en réalité convexe, à l'opposé de la plupart des autres vallées fluviales<sup>41</sup>.

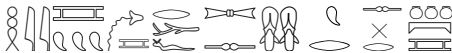
**38** É. DRIOTON, *Rapport sur les fouilles de Médamoud (1926) – Les inscriptions II, FIFAO IV/2, 1927*, p. 38-39, n° 343, l. 3. Un texte de la porte ptolémaïque du temple de Monthou à Karnak Nord attribue la même faculté à Khonsou, cf. K. SETHE, O. FIRCHOW, *Urk.* VIII, p. 21, n° 22f :



*Je soulève les plantes de mes pieds pour faire gonfler le flot Hâpy à ton intention, inondant pour toi la terre de bienfaits.*

Pour Khonsou et l'arrivée de la crue à Thèbes, voir maintenant, J.-Cl. DEGARDIN, « Khonsou et l'eau dans son temple de Karnak », dans B. MENU (éd.), *Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne, Actes du colloque AIDEA Vogüé 1992, BdE CX, 1994*, p. 131-136.

Plus naturellement, Khnoum à Esna, est doté du même pouvoir, cf. S. SAUNERON, *Le temple d'Esna VI/1, 1975*, p. 84, n° 502, 11 :



*Le flot Hâpy jaillit sous son autorité, ses plantes de pieds se soulèvent afin qu'enfle le Noun.*

*Ibid.*, p. 54, n° 491, 14 :

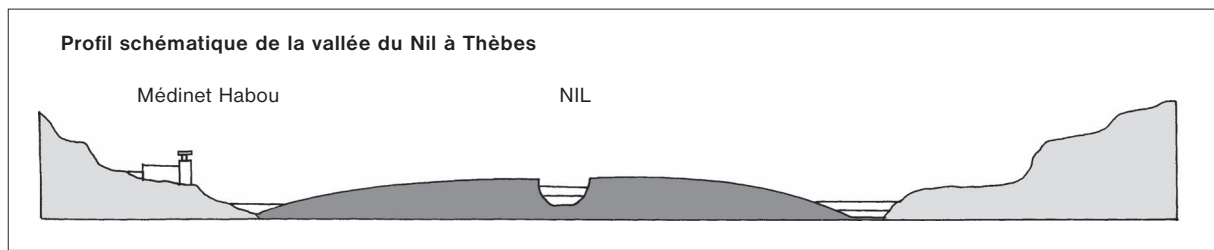


Voir, encore, S. SAUNERON, *Esna II*, p. 28, n° 12, 2-3, où l'expression a été rajoutée de manière un peu abrupte à la fin d'un formulaire de présentation de l'aiguillère-*nemset*. À noter que, contrairement à l'inscription de Medamoud, il n'est précisé dans aucun de ces derniers textes que le dieu soulève ses plantes de pieds « loin de la terre ».

**39** Le profil de la vallée du Nil proposé il y a bien longtemps par A.H. GARDINER fait encore autorité. Voir, par exemple, A. GASSE, *Données nouvelles administratives et sacerdotales sur l'organisation du domaine d'Amon, BdE CIV, 1988*, p. 185. D. MEEKS, *Le grand texte des donations au temple d'Edfou, BdE LIX, 1972*, p. 148-149, est le premier à avoir suggéré que les terres basses n'étaient pas systématiquement situées près du fleuve. Il considèrerait, cependant, que de tels cas étaient exceptionnels alors qu'en fait ils sont majoritaires.

**40** G. ALLEAUME, « Les systèmes hydrauliques de l'Égypte pré-moderne. Essai d'histoire du paysage », dans *Itinéraires d'Égypte – Mélanges offerts au père Maurice Martin, BdE 107, 1992*, p. 303-304, 314.

**41** G. LE PÈRE, *Description de l'Égypte*, vol. XVIII, p. 92 ; corriger aussi W. SCHENKEL, *LÄ I, 1975*, col. 776, s.v. « Be- und Entwässerung » où l'on lit : « Das Niltal hat eine leicht konkave Form ».



La conséquence directe de cette topographie particulière est que les champs situés au pied de la montagne étaient les premiers à recevoir l'eau de l'inondation par infiltration. Lors de la première décade de juillet <sup>42</sup>, le niveau de la nappe phréatique de surface commençait à s'élever et l'eau gagnait par infiltration les zones basses, créant de petits bassins irréguliers le long de la frange désertique. Petit à petit, la superficie de ces étendues d'eau augmentait et les lagunes, limitées au début à quelques parcelles de basses terres le long de la montagne, s'étendaient peu à peu aux hautes terres situées près des rives. La montée de la crue donnait alors l'impression d'une eau produite par la terre elle-même qui, se manifestant loin du fleuve au début, s'en rapprochait insensiblement jusqu'à se fondre dans les eaux débordantes de son cours à la fin.

Les auteurs grecs ont très fidèlement rapporté ce phénomène étrange et paradoxal. Hérodote, le premier, écrit que, lorsque l'inondation débute : *les parties creuses du pays et les lagunes parallèles au fleuve commencent les premières à s'emplier, l'eau venant du Nil par infiltration* <sup>43</sup>.

Aelius Aristide de Smyrne rapporte que le Nil : *remplit les creux et les vallées, il s'insinue, en venant par en dessous, comme des plongeurs sous-marins, et dirige vers les dépressions les premières eaux de l'inondation* <sup>44</sup>.

Éphore, transmis par Agatharchide et résumé par Diodore de Sicile élaborait même une théorie pour expliquer ce phénomène. Il remarquait que : *la terre d'Égypte était tout entière faite d'atterrissements du fleuve et de nature poreuse comme la pierre ponce et qu'on y trouvait de plus de grandes et longues crevasses où s'accumulait en elle une grande quantité d'humidité. Celle-ci s'y emmagasinait en hiver, mais montait de partout en été, comme une sueur, provoquant ainsi la montée du fleuve* <sup>45</sup>.

On doit, peut-être, reconnaître dans cette dernière théorie une évocation lointaine de la production de la crue à partir du corps d'Osiris. Généralement, celle-ci provient de ses « humeurs », mais quelques inscriptions mentionnent effectivement la « sueur » du dieu <sup>46</sup>.

<sup>42</sup> La date du début réel de la montée du fleuve est conservée dans le calendrier copto-arabe sous le nom de « nuit de la goutte », cf. Chr. LEITZ, *Tagewählerei*, *ÄgAbh* 55, 1994, p. 405-406.

<sup>43</sup> *Euterpe*, 93, traduction D. BONNEAU, *La crue du Nil*, Paris, 1964, p. 64. A. Barguet, *Hérodote, l'Enquête Livres I à IV*, Paris 1964, p. 207, propose une traduction un peu différente.

<sup>44</sup> *Discours sur l'Égypte* 121, traduction D. BONNEAU, *op. cit.*, p. 64.

<sup>45</sup> Traduction Cl. PRÉAUX, *CdE* 64, 1957, p. 303.

<sup>46</sup> *Wb* I, 582, 10-11 ; ci-dessus, n. 22.



On a vu, en outre, qu’une réplique de la « source » de l’inondation qui se trouvait dans la banlieue sud du Caire était qualifiée parfois de « caverne du Noun ». Cette appellation est également bien attestée dans les environs de Louqsor. Les textes les plus anciens de la région mentionnant une « caverne du Noun » remontent à la XIX<sup>e</sup> dynastie, mais il n’est pas assuré qu’ils concernent une réalité géographique thébaine<sup>51</sup>. Ce n’est qu’à la XXIII<sup>e</sup> dynastie, dans un tableau du temple d’Osiris-prince-d’éternité à Karnak, que l’on rencontre une mention explicite de la « caverne du Noun » de Thèbes où l’expression accompagne la représentation d’une butte sacrée :

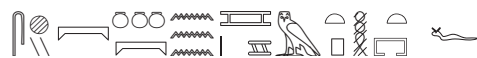


*La grande entrée de la « caverne du Noun » sur la rive ouest du Ciel (Thèbes), à Khefetherennebes. Se hâter vers elle chaque neuvaine, accomplir pour lui (le dieu) l’acte de s’arrêter là pour ouvrir à son intention sa gro[te (?) qui est là, afin de vo]ir ceux qui s’y trouvent, les primordiaux qui sont dans sa double-chapelle<sup>52</sup>.*

Le même texte précise plus loin que ce monticule sacré était également appelé la « butte de Djêmé »<sup>53</sup>.

Le lieu-dit « butte de Djêmé » est bien connu dans la littérature égyptienne. Il est très exactement localisé à Medinet Habou, à proximité du petit temple de la XVIII<sup>e</sup> dynastie. Cependant, sur la rive droite du Nil, à Karnak, se trouvait probablement une réplique osirienne de ce lieu saint dans la partie orientale de l’enceinte<sup>54</sup>.

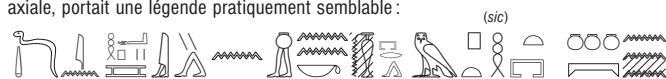
**51** – Papyrus Berlin 3056, II, 5 :



– Temple de Sethi I<sup>er</sup> à Gourna, J.-Fr. CHAMPOLLION, *Notices Descriptives* I, p. 297 et J. BAINES, *Fecundity Figures*, Warminster, 1985, p. 167-170, fig. 103 a-c et p. 221 pour la traduction :



Il s’agit de la légende du 24<sup>e</sup> Nil du nord, à droite de la porte du sanctuaire latéral nord, sous le péristyle. Le premier Nil de cette série, juste à droite de la porte axiale, portait une légende pratiquement semblable :



Or, à cette place, en tête de liste, on s’attendrait à rencontrer un génie nilotique de la région thébaine (comparer avec D. DEVAUCHELLE, J.-Cl. GRENIER, *BIFAO* 82, 1982, p. 162-164). Il est tentant de proposer que la « caverne du Noun » du Nil du nord n° 1 est celle de Thèbes et que celle mentionnée pour le Nil du nord n° 24, est celle de Kher-âha. Cependant, la double mention d’un Hâpy de Kher-âha en 3<sup>e</sup> et 26<sup>e</sup> positions de cette procession n’est pas en faveur de cette explication.

**52** J.-Cl. GOYON in, J.-Cl. GOYON, J. LECLANT, A.H. PARKER, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak*, Providence, 1979, pl. 23 et p. 53-54.

**53** *Ibid.*, p. 54.

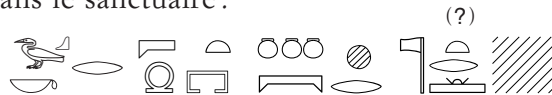
Une autre inscription de Karnak, gravée sur la porte ptolémaïque du temple de Khonsou, confirme la localisation d'une « caverne du Noun » à Medinet Habou/Djêmé :



[Khonsou-Chou est] celui qui sort de Karnak (Ipet-sout) à l'aube, portant des offrandes au divin Amon-créateur-du-souffle, qui traverse le fleuve vers Khefetherennebes afin de présenter Maât à Kématef et revient favorable de la « caverne du Noun »<sup>55</sup>.

De cet ensemble de données, on peut déduire que le petit temple de Medinet Habou fut considéré sporadiquement comme une « caverne du Noun » pour la région de Thèbes et donc que, probablement dès la fin du Nouvel Empire, la « source » locale du Nil où l'inondation faisait sa première apparition se situait aux environs de ce qui allait devenir la sainte « butte de Djêmé »<sup>56</sup>.

Les textes hiéroglyphiques inscrits à l'époque romaine à Medinet Habou confirment pleinement cette proposition. Une première inscription, gravée sur la porte de Tibère, décrit ainsi le roi qui pénètre dans le sanctuaire :



Tu pénètres dans la « caverne du Noun », auprès du divin (?) ...<sup>57</sup>.

**54** Une réplique de la « caverne du Noun » pourrait avoir existé près des catacombes osiriennes, à peu de distance du temple d'Osiris-prince-d'éternité où elle est mentionnée. De nombreux indices – dont la présence d'un arbre-*ched* et d'une sépulture divine –, concordent en effet pour que la zone orientale de Karnak ait été le « reflet » de la rive gauche de Thèbes et donc des nécropoles des alentours de Djêmé, cf. K. SETHE, O. FIRCHOW, *Urk.* VIII, p. 33, n° 41 :



[La cave]rne du Noun de Celui-dont-on-ignore-les-aspects (Amon) [...] la [Douat ?] de Kématef, l'horizon d'éternité (= la nécropole) du roi des dieux, le grand trône du prince de l'Ennéade, le grand château qui est au milieu de Thèbes à la porte orientale du Primordial du Double Pays qui créa les Primordiaux.

**55** K. SETHE, O. FIRCHOW, *Urk.* VIII, p. 57, n° 69 b. Pour le parallélisme avec la traversée décadaire d'Amenopé déposant les offrandes à Djêmé, voir M. DORESSE, *RdE* 25, 1973, p. 127.

**56** Voir encore K. SETHE, O. FIRCHOW, *Urk.* VIII, p. 80, § 95 c, où l'on dit des Huit :



Ils sont à son (le [« Grand Ba de l'Égypte »]) côté dans sa « caverne (de) Noun » qui vit éternellement, ignorant l'anéantissement.

Consulter également, Cl. TRAUNECKER, *La chapelle d'Achôris à Karnak II, Recherches sur les grandes civilisations, synthèse* n° 5, 1981, p. 112, fig. 13, col. 7 ; p. 111 et 119, n. 136, pour les inscriptions d'Achôris mentionnant la « caverne du Noun » de Medinet Habou.

**57** U. HÖLSCHER, *Excavation at Medinet Habu V, Post-Ramesside Remains, OIP LXVI*, 1954, pl. 23 A–B.

Sur le montant droit de la porte principale de la cour construite par Antonin-le-Pieux en avant du temple de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, on peut encore lire :



*Pénétrer dans le sanctuaire au moment opportun. C'est l'horizon de Rê lors de la [première] fois, c'est la « caverne de Noun l'Ancien »<sup>58</sup>.*

Un autre texte de cette même cour d'Antonin-le-Pieux donne une description exacte des phénomènes accompagnant l'arrivée de la crue. L'inscription à laquelle il appartient est une longue composition dogmatique concernant plusieurs festivités du sanctuaire et dans lequel on devine un rythme calendérique. À la fin du document, une formule qui, de toute évidence, concerne la fin de l'année, annonce l'arrivée de l'inondation en termes recherchés :



*Noun fait son apparition à Héliopolis-du-Sud dans la zone de la « Silencieuse » (la nécropole), il ouvre (il inaugure) l'inondation<sup>59</sup>.*

Noun désigne ici à coup sûr l'eau de la nappe phréatique. Héliopolis-du-Sud est une dénomination bien connue de la partie de la région thébaine comprise entre Louqsor et Ermant<sup>60</sup> où se situe Medinet Habou et, enfin, la région surnommée « la Silencieuse » est sans ambiguïté la nécropole occidentale. L'image est donc tout à fait explicite : le premier signe de l'arrivée de la crue était l'apparition de marigots dans les terres basses de Thèbes ouest, près de

<sup>58</sup> PM II, p. 461 [n° 1, b] = OIC photo MHB 319, n° 13404. Comparer avec le début des deux monographies gravées de part et d'autre de la porte ptolémaïque, côté nord (PM II, p. 462 [N° 10, g-h]; K. SETHE, *op. cit.*, p. 118, § 252) :



*Quant à Héliopolis-du-Sud, c'est l'horizon de Rê lors de la première fois, c'est la caverne de Noun l'Ancien.*

L'inscription symétrique donne :



*Quant à Thèbes, c'est le ciel du Grand-Ba-[de-l'Égypte].*

P. Dorman, directeur de la mission épigraphique de l'Oriental Institute of Chicago à Louqsor, a aimablement accepté que plusieurs inscriptions inédites de Medinet Habou figurent dans cet article. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

<sup>59</sup> PM II, p. 461 [n° 4, c]. Je remercie le professeur J.-Cl. Goyon pour les nombreux éclaircissements qu'il a bien voulu apporter à la traduction de ce texte difficile dont seul un court extrait est donné ici.

<sup>60</sup> Après la disparition du nome Pathyrite, la limite nord du nome Hermonthite se situa à la hauteur de la vallée des Reines, cf. G. WAGNER, Chr. LEBLANC, G. LECUYOT, A.-M. LOYRETTE, *BIFAO* 90, 1990, p. 369-370. Voir encore la dédicace d'une table d'offrande du Buchéum d'Ermant, où les tombeaux des taureaux Bouchis (*Hout-Atoum*) sont situés, non pas à l'ouest d'Ermant comme on pourrait le supposer, mais au « sud de la "butte de Djémé" » ; ce qui, tout en étant exact, est néanmoins singulier, R. MOND, O.H. MYERS, *The Bucheum III*, *MEES* 41, Londres, 1934, pl. LIA, n° 36.

Medinet Habou. Là, par infiltration, l'eau nouvelle créait un chapelet de petits bassins qui, peu à peu, gagnaient en surface et se rejoignaient jusqu'à se confondre avec l'eau du fleuve en crue.

Une telle succession de petits étangs non permanents entre Ermant et Medinet Habou est encore attestée dans la documentation du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>61</sup>. Le père Sicard décrit cette partie de la Haute-Égypte ainsi :

« *Beirat, village à l'ouest du Nil sur l'ancienne enceinte méridionale de Thebes. Dans la chouné<sup>(a)</sup>, où l'on couvre la graine avec des nattes et de la terre mouillée, je vis un tas de bléd d'environ 500 charges<sup>(b)</sup> pour ensemercer le Birke ou fosse qui s'étend au pié du mont depuis Habou jusques proche Armant, c'est à dire l'espace de 3 lieües<sup>(c)</sup>* <sup>62</sup>. »

- a. *chouné* : grenier public.
- b. Une charge (de dromadaire) représente à peu près 327 litres soit 2,5 quintaux de blé pour un trajet court et correspond à la quantité de grain nécessaire pour ensemercer 3,5 feddans ou 2 hectares. 500 charges permettent les semailles sur 1000 hectares environ.
- c. trois lieües équivalent à peu près à douze kilomètres.

Le terrain cultivable concerné par la description de Cl. Sicard correspond à une bande de terres basses de douze kilomètres de long et d'une largeur moyenne de 830 mètres<sup>63</sup>. Il s'agit d'un « birke » c'est à dire, comme le précise Cl. Sicard, d'une « fosse », dont l'actuel Birket Habou, ouvrage artificiel de dimension bien moindre, ne peut donner qu'une image très imparfaite<sup>64</sup>. Cette zone particulièrement creuse longeant le « pié du mont depuis Habou jusques proche Armant » correspond tout à fait à la succession des terrains bas, inondés les premiers, dont on a subodoré l'existence près de la « caverne du Noun » et où on aimerait bien reconnaître les marques laissées par les pieds d'Amon.

Il faut, pour cela, se tourner vers la documentation d'époque tardive relative à la théologie de Medinet Habou. Plusieurs textes, en effet, mentionnent l'existence à la « butte de Djêmé » de la sépulture de huit dieux primordiaux dits d'« Hermopolis »<sup>65</sup>. Cette Ogdoade était censée avoir participé à la création à Thèbes puis, après avoir accompli sa durée

<sup>61</sup> La référence qui suit ainsi que toutes les évaluations des superficies de champs m'ont été amicalement fournies par Nicolas Michel, membre scientifique arabisant de l'IFAO. Il m'est particulièrement agréable de le remercier pour sa constante et bienveillante disponibilité.

<sup>62</sup> Cl. SICARD, *Œuvres III* [= *Parallèle Géographique*], (éd. R.P. MARTIN), *BdE* 85, 1982, p. 96, n° 57, s.v. « Beirat ».

<sup>63</sup> Cette langue de terres inondables correspond à la succession des parcelles de plus faible altitude du grand bassin d'Ermant qui s'étendait jusqu'à Gourna et mesurait, pour sa part, 23000 feddans (environ 9660 hectares), voir G. ALLEAUME, *BdE* 107, 1992, p. 314.

<sup>64</sup> Voir, pour ce bassin, à distinguer absolument du lac de Djârroukha de la reine Tiye, J. YOYOTTE, « Le bassin de Djârroukha », *Kémi* XV, 1959, p. 23-33 ; B. KEMP, D. O'CONNOR, « An Ancient Nile Harbour, University Museum Excavations at the "Birket Habu" », *The International Journal of Nautical and Underwater Exploration* 3/1, 1974, p. 101-136.

<sup>65</sup> L'origine hermapolitaine de ces huit dieux est une confusion linguistique tardive due à l'homophonie entre le mot « Ogdoade » et le vocable désignant les « Hermopolitains », *contra*, K. SETHE, *Amun und die acht Urgötter von Hermopolis*, *APAW* 4, 1929, § 93-102 ; J. PARLEBAS, « Die Herkunft der Achtheit von Hermopolis », *ZDMG Suppl.* III/1, 1977,

p. 36-38. En fait, la documentation d'Hermopolis est à peu près muette sur les dieux primordiaux de l'Ogdoade. La mention d'un groupe de huit divinités dans l'inscription d'Hatchepsout au Spéos Artémidos est une indication de l'existence d'une telle assemblée, mais non de sa complète identité avec celle que les textes thébains beaucoup plus récents font connaître, cf. K. SETHE, *Urk.* IV, 389. De même, les passages où l'Ogdoade intervient dans la grande stèle de fondation de Merenptah à Hermopolis sont ambigus et il ne faut pas perdre de vue que ce monument consacre en premier lieu un temple à Amon, cf. G. RÆDER, *ASAE* LII, 1954, p. 331, 340. Voir encore, S. BICKEL, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire*, *OBO* 134, 1994, p. 28.

d'existence à Héliopolis, était supposée s'être rendue à Medinet Habou pour reposer sous le monticule sacré. Comme d'autres génies des origines mis en relation avec le monde souterrain, les Huit sont des familiers de la nappe aquifère<sup>66</sup>, et résident même dans le « domaine du Noun »<sup>67</sup>. Un récit tardif d'inspiration thébaine<sup>68</sup> met en scène ces Huit lors du creusement du lac du Fayoum et montre les moyens qu'ils sont susceptibles de mettre en œuvre pour faire s'élever le niveau de l'eau souterraine :



*Ils creusèrent le lac de leurs propres mains et le Noun en jaillit d'une profondeur incommensurable. Ainsi advint Chedit, « Celle-creusée-des-deux-mains » comme on l'appelle<sup>69</sup>.*

<sup>66</sup> Comparer, notamment, avec l'action des dieux primordiaux (*tpj.w-ʿ*) lors du creusement des lacs sacrés de Bouto et Karnak dans S. SAUNERON, *La porte ptolémaïque du temple de Mout à Karnak*, MIFAO CVII, 1983, pl. X; texte n° 11, col. 11-15 :



(11) ... les Primordiaux, disant : « Rendez-vous à la montagne de Bouto (12) ... creusez un lac pour la Puissante en ce lieu, creusez pour atteindre son eau au moyen de vos propres mains (13) ... entouré de son étendue d'eau, car elle se complait au sein de Noun l'Ancien (14) ... par les dieux, selon l'ordre de Rê; ils parvinrent à la Ville-du-Sud (15) ... elle s'installa en lui, qui avait été creusé de leurs mains, fouillé de leurs bras afin que leur œuvre fût rendue plus parfaite en lui.

<sup>67</sup> Voir K. SETHE, *APAW* 4, 1929, p. 51, § 78 = *Urk.* VIII, p. 30, n° 35c. Doit-on rapprocher leur action de celle des dieux du « Collège qui gouverne le flot » mentionné dans plusieurs textes ? Cf. D. MEEKS, *Génies, anges et démons*, *Sources Orientales* 8, 1971, p. 24 et p. 68, n. 30. Susanne Bickel rappelle, par ailleurs, l'existence d'une assemblée de huit divinités en relation avec Hâpy dès les Textes des Sarcophages, qu'il convient, cependant, de ne pas assimiler trop rapidement aux dieux de l'Ogdoade, S. BICKEL, *OBO*134, 1994, p. 29, n. 31.

<sup>68</sup> L'origine thébaine de la légende de la création du lac Qaroun par les Huit est indiscutable. Un passage du Livre du Fayoum indique qu'après avoir accompli leur tâche, les huit dieux de l'Ogdoade sont retournés à Thèbes pour reposer dans la « butte de Djémé », H. BEINLICH, *Das Buch von Fayum I*, *ÄgAbh* 51/1, 1991, p. 262-263, lignes 1241-1246. L'expression employée se retrouve à l'identique dans l'un des textes du petit temple de la XVIII<sup>e</sup> dynastie à Medinet Habou, ce qui ne laisse planer aucun doute sur sa provenance, voir J. DUEMICHEN, *Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler* II, Leipzig, 1869, pl. XXXVI, e, ligne 4.

<sup>69</sup> H. BEINLICH, *op. cit.*, p. 260-261, l. 1226-1233. On peut rapprocher cette œuvre consciente des dieux de l'Ogdoade de l'action moins réfléchie d'Horus et Seth sollicités involontairement pour le creusement du « lac » sacré d'Héliopolis dans le passage suivant des Textes des Sarcophages *CT* I, 19d-20a (Spell 7, T<sub>3</sub>C) :



*La terre que les deux Combattants se sont disputée est défoncée, leurs jambes ont creusé le puits du dieu à Héliopolis.*

Lors de leur lutte, les deux frères creusèrent en effet incidemment un puits en foulant de manière désordonnée le sol de l'arène, cf. B. GESSLER - LÖHR, *Die heiligen Seen ägyptischer Tempel*, *HÄB* 21, 1983, p. 28.

La présence de cette assemblée de huit dieux à Thèbes est attestée dès le Nouvel Empire<sup>70</sup>. En tant qu'ancêtres divins enterrés à la « butte de Djêmé » - Medinet Habou<sup>71</sup>, ils étaient l'objet avec Amon d'Opê d'un culte comprenant des offrandes décadaires qui, d'une certaine manière, bénéficiait également à tous les défunts de Thèbes ouest<sup>72</sup>.

Or, dans un passage du papyrus de Leyde I 350 déjà cité, on lit, concernant Amon que :



*les doigts de pieds de son corps sont l'Ogdoade*<sup>73</sup>.

Quelle image plus poétique aurait-on pu trouver pour décrire à la fois la participation de l'Ogdoade à la montée de l'inondation et rappeler la localisation des « empreintes de pieds d'Amon » à Medinet Habou<sup>74</sup> ?

Si l'on revient, en guise de conclusion, à la représentation d'Amon de la salle hypostyle de Karnak, il est possible désormais de mettre en évidence un certain nombre de points nouveaux. Malgré les références à la cataracte d'Éléphantine fortement soulignées – présence de deux Horus locaux et de Khnoum –, la figure d'Amon producteur du flot de l'inondation est bien plus certainement à mettre en relation avec les terrains bas des environs de Medinet Habou où la crue, sous la forme d'une exsudation de la terre, faisait sa première apparition. Là, près de la « butte de Djêmé » où reposait l'Ogdoade, le dieu avait, pensait-on, imprimé dans la terre meuble les empreintes de ses pieds, créant autant d'étangs lors de la montée des eaux.

Ce phénomène merveilleux et plein de promesses n'a cependant laissé qu'une marque singulière dans l'iconographie et quelques allusions dans les textes thébains, ce qui indique que sa renommée demeura limitée. Les grandes compositions tardives à la gloire de Thèbes évoquent volontiers l'omniprésence du Noun, mais, à part les mentions relevées plus haut, sont pratiquement muettes sur sa « caverne » de Medinet Habou<sup>75</sup>. Les sanctuaires proches de ce site de Djêmé : Qasr al-Agouz et Deir Chelouit, sont, de la même manière, étrangement

**70** K. SETHE, *APAW* 4, 1929, § 81-92, 93-98. La plus ancienne occurrence des Huit à Thèbes figure sur les piliers carrés de la salle suivant le reposoir de barque dans le temple de Séthi I<sup>er</sup> à Gourna. Un peu plus récentes sont les mentions dans le papyrus Harris 501, cf. O. LANGE, *Der magische Papyrus Harris*, Copenhague, 1927, p. 32 (G III, 11), p. 38, H. IV, 1-2, 6), p. 51, (I. VI, 15-19) et p. 53, (VI, 11) et la correspondance thébaine de la fin de l'époque ramesside qui mentionne également Amon de Djêmé, voir J. ČERNÝ, *Late Ramesside Letters*, *BiEg* IX, 1939, p. 29, 3 (P. Phillips, 6) ; p. 31, 7-8 (P. Turin 1971, 4-5) ; p. 44, 10 (P. BM 10375, 6) ; p. 72, 5 (P. Turin 2026, 9).

**71** K. SETHE, *APAW* 4, 1929, § 101-106.

**72** M. DORESSE, *RdE* 23, 1971, p. 113-136 ; 25, 1973, p. 93-135 ; 31, 1979, p. 36-65 ; Cl. TRAUNEC-

KER, *La chapelle d'Achôris à Karnak II*, Paris, 1981, p. 133-134, 141-142.

**73** J. ZANDEE, *OMRO* XXVIII, 1947, pl. IV, 2-3. Pour une interprétation différente mais non contradictoire de ce passage, voir J. QUÆGEBEUR, *Sesto Congresso Internazionale di Egitologia – Atti*, vol. I, Turin, 1992, p. 524.

**74** Pour des empreintes de pieds des dieux, voir encore la phrase assez obscure du grand texte d'Hatchepsout au Spéos Artémidos (N. de G. DAVIES, dans A.H. GARDINER, *JEA* 32, 1946, pl. VI, col. 41) : « J'ai éloigné l'abomination des dieux, la terre ramène les empreintes de leurs pieds (*Tbw.wt=sn*) (?) » (référence aimablement communiquée par S. Bickel que je remercie). On doit probablement ajouter à ce dossier les nombreuses tables ornées de silhouettes de la plante

des pieds où, selon L. Castiglione, ce sont des empreintes divines qui sont figurées, cf. L. CASTIGLIONE, « Tables votives à empreintes de pieds », *AcOr* (B) XX, 1967, p. 239-252 et, spécialement, p. 249-251.

**75** Le texte du II<sup>e</sup> pylône du temple de Karnak, étudié et commenté jadis par É. Drioton, fait état de la « croûte » solidifiée par coction sur laquelle Thèbes est installée et qui flotte sur le Noun, montant et descendant à son gré. Ce texte ne traite de l'action des pieds d'Amon que dans un bref passage relatif à la constitution du sol de Thèbes : « La terre était dans la profondeur de l'inondation et il (Amon) prit pied sur elle (Thèbes). Elle chassa sa torpeur toute entière quand il se posa sur sa surface. Ce fut là le terrain qui devint la butte solide qui émergea au commencement », cf. É. DRIOTON,

peu loquaces sur l'arrivée de l'inondation à leur voisinage et, dans la toponymie tardive, on cherche en vain le mot *Tbw.tj* dans la composition des noms de lieux de cette région <sup>76</sup>.

En revanche, certaines caractéristiques de la « source » septentrionale de la crue près du Caire pourraient avoir bénéficié de la théologie élaborée à Thèbes. En effet, la topographie des environs de Babylone d'Égypte, avec le fleuve venant butter contre le promontoire calcaire d'Atthar al-Nabi, s'oppose à ce que l'eau « sorte de terre » à cet endroit comme à Thèbes <sup>77</sup>. N'aurait-on pas prêté, par un juste retour des choses, à l'Héliopolis du Nord certaines des particularités de l'Héliopolis du Sud <sup>78</sup> ?

Enfin, une dernière remarque peut être faite. On a, depuis longtemps, reconnu l'assimilation sporadique d'Amon avec le Noun <sup>79</sup> et, parfois, avec Hâpy <sup>80</sup>. Hâpy est, d'ailleurs, « Celui qui dissimule son corps pour faire croître les champs ». Il s'agit d'une image explicite du retrait des eaux <sup>81</sup> qui apparente inévitablement le dieu de la crue à Amon, « le Caché ». La conjonction sur la rive gauche de Thèbes d'un dieu « caché », Amon, qui s'y rend périodiquement pour régénérer sa vigueur créatrice, d'une nécropole où sont « dissimulés » des ancêtres mythiques, des rois et des personnages privés et, enfin, de terres basses où la crue issue du divin faisait sa première apparition après s'être « retirée » pendant le reste de l'année a, sans doute, laissé sa marque dans les caractéristiques locales prêtées au démiurge et à ses diverses manifestations. Que celles-ci n'aient pas pris l'apparence d'un mythe organisé traduit bien l'aspect régional et mineur de cette conception discrète qui convient tout

ASAE 44, 1944, p. 135. La partie du texte consacrée à l'arrivée de la crue n'indique rien d'autre que l'autorité du dieu sur le phénomène (*ibid.*, p. 147-148). De même, les inscriptions théologiques gravées dans le temple de Khonsou à l'époque ptolémaïque ne font pas allusion de manière explicite à cette manifestation du pouvoir d'Amon; voir, en dernier lieu, R.A. PARKER, L.H. LESKO, « The Khonsu Cosmogony », in J. BAINES, T.G.H. JAMES, A. LEAHY, A.F. SHORE (éd.), *Pyramid Studies and Other Essays Presented to I.E.S. Edwards, EES Occasional Papers 7*, Londres, 1988, p. 168-175, pl. 34-37; E. CRUZ-URIBE, « The Khonsu Cosmogony », *JARCE XXXI*, 1994, p. 169-189; Chr. COCHE-ZIVIE, « Fragments pour une théologie », *Hommages à Jean Leclant IV, BdE 106/4*, 1994, p. 417-427.

**76** H. GAUTHIER, *Dictionnaire des noms géographiques contenus dans les textes hiéroglyphiques VI*, Le Caire, 1929, p. 75 où n'est recensée, à part la métropole du X<sup>e</sup> nome, que le *phw* du XII<sup>e</sup> nome de Haute-Égypte. La topographie de Thèbes à l'époque gréco-romaine est encore mal connue malgré de nombreuses études et la localisation des canaux et terrains mal assurée, voir dernièrement, C.A.R. ANDREWS, « Pathyrite Waterways in documents of Ptolemaic date », dans B. MENU (éd.), *Les problèmes institutionnels de l'eau en Égypte ancienne et dans l'Antiquité méditerranéenne, Actes du colloque AIDEA Vogüé 1992, BdE CX*, 1994, p. 29-36.

**77** G. LE PÈRE, « Observations sur le profil de nivellement de la Vallée du Nil entre le meqyâs de Roudah et la grande pyramide de Gizeh », *Description de l'Égypte*, tome XVIII/2, p. 92-93; J.-P. CORTEGGIANI, *Hommages Sauneron I, BdE 81*, 1979, p. 145-147.

**78** Les seules terres basses bien attestées sont celles qui, au sud du plateau de Fôstat, dans un ancien bras du fleuve (?), étaient occupées à l'époque médiévale par l'« étang de l'Abyssin » dont l'existence n'est plus assurée par des mentions contemporaines après l'époque mamelouke. Il s'agissait, cependant, d'un lac permanent, car plusieurs prises d'eau successives y furent aménagées pendant l'époque islamique. Au contraire d'Atthar al-Nabi, on n'a signalé jusqu'à présent dans cette zone aucune trace pharaonique. Je dois les précisions sur l'hydrographie de ce secteur à R.-P. Gayraud que je remercie vivement.

**79** K. SETHE, *APAW 4*, 1929, § 139-140, 198; G.A. WAINWRIGHT, *JEA 20*, 1934, p. 141-142; J. LECLANT, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV<sup>e</sup> dynastie dite éthiopienne, BdE XXXVI*, 1965, p. 241-242; P. BARGUET, *RAPH 21*, 1962, p. 65 et 233; C. DE WIT, *Les inscriptions du temple d'Opêt à Karnak III, Bi/Eg XIII*, 1968, p. 154-155. La plus belle illustration de cette assimilation de Noun à Amon se trouve, à mon sens, dans le papyrus de Leyde I 350, V, 21 (J. ZANDEE, *OMRO XXVIII*, 1941, p. 101-102):



(Amon) ... son corps est Noun et ce qui est à l'intérieur est le flot Hâpy.

**80** J. BAINES, *Fecundity Figures*, Warminster, 1985, p. 80.

**81** A. GUTBUB, *Hommages Sauneron I, BdE 81*, 1979, p. 424.

à fait à la personnalité, peu marquée à l'origine, du dieu Amon. La transmission sous forme d'allusions obscures mais récurrentes dans quelques inscriptions de cet embryon de théologie est sans comparaison possible avec les grandes monographies des temples tardifs. Elle a eu, cependant, au moins le mérite de révéler un aspect, certes secondaire mais ô combien réel et sensible, du grand dieu dynastique du Nouvel Empire.

### ■ Note additionnelle sur la nappe phréatique et l'inondation

Les mouvements verticaux de la nappe aquifère suivent en règle générale les variations du niveau du Nil, mais avec un certain retard dû à la percolation des eaux du fleuve. Il s'ensuit une inclinaison de la surface de la nappe phréatique de part et d'autre du Nil dont le pendage s'inverse au cours de l'année<sup>82</sup> : pendant l'inondation, la nappe est au plus haut près du fleuve alors que, pendant la saison sèche, elle est plus élevée près du désert qu'à proximité du Nil. Plus les terrains sont éloignés du fleuve, plus le décalage dans le temps entre le gonflement des eaux de la crue et l'élévation de la nappe est important. À Aïn Syra, près du Caire, la résurgence est distante de deux kilomètres du Nil et les fluctuations du niveau de la source suivent celles du fleuve à six mois d'intervalle<sup>83</sup>. À Karnak, le même phénomène était observable, mais l'irrigation artificielle pratiquée actuellement a profondément modifié le cycle des eaux<sup>84</sup>. Dans tous les cas, semble-t-il, l'élévation du niveau des eaux souterraines suivait à plus ou moins long terme la montée des eaux du fleuve<sup>85</sup>. Ce n'était donc pas à proprement parler le gonflement de la nappe phréatique qui alimentait les terres basses proches de la frange désertique au début de l'inondation dans l'Antiquité, mais plutôt tout le réseau de surface composé de quantité de canaux et crevasses. Cependant, le caractère à la fois surnois, lent et inexorable de l'arrivée de l'inondation empêchait certainement d'observer par le détail ce cheminement des eaux<sup>86</sup> et l'on ne pouvait probablement guère que constater le résultat de ces « infiltrations » avec l'apparition de petits bassins dans les terrains les plus bas. Que la constitution de ces flaques ait été considérée comme une « épiphanie » du « Noun » ne doit, en conséquence, pas surprendre.

**82** Ch. ADEBEAU, « Observations des savants de l'expédition française sur les eaux souterraines en Égypte », *BIE* XII (5<sup>e</sup> série), 1918, p. 1-7.

**83** Voir N. AZER, « Some geological aspects about Ein-el-sira Spring Area, at the Mokattam front », *BSGE* XXXV, 1962, p. 5-12. Un tel délai, dû à la

nature particulière des terrains traversés, est, cependant, exceptionnel.

**84** Voir Cl. TRAUNECKER, « Les mouvements des eaux phréatiques de Karnak », *Kêmi* XX, 1970, p. 195-211 et, spécialement p. 195-196 pour les données anciennes.

**85** Cf. W. WILLCOCKS, J.I. CRAIG, *Egyptian irrigation I*, (3<sup>e</sup> éd.), Londres 1913, p. 91, fig. 1 ; J. BESANÇON, *L'homme et le Nil*, Paris, 1957, p. 119-125.

**86** D. BONNEAU, *La crue du Nil*, Paris, 1964, p. 63-64.



Fig. 1. Paroi ouest de la salle hypostyle de Karnak, côté sud : Amon producteur de la crue.  
Cliché Centre franco-égyptien des temples de Karnak.

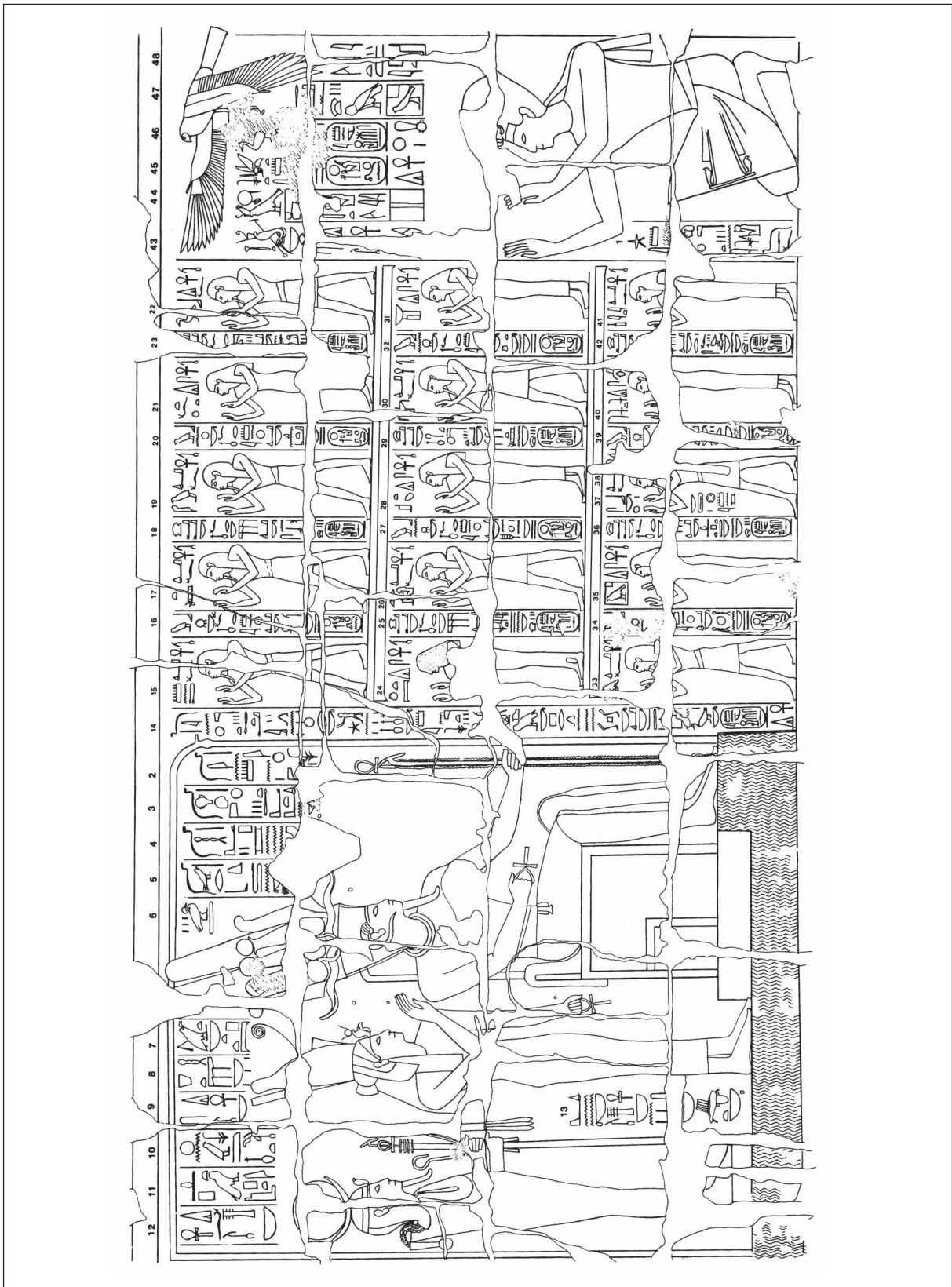


Fig. 2. Amon, Mout, Khonsou, la grande Ennéade et Ramsès II. D'après W. J. MURNANE (éd.), H. H. NELSON, *The Great Hypostyle Hall at Karnak 1/1 - The Wall Reliefs*, OIP 106, 1981, pl. 36.

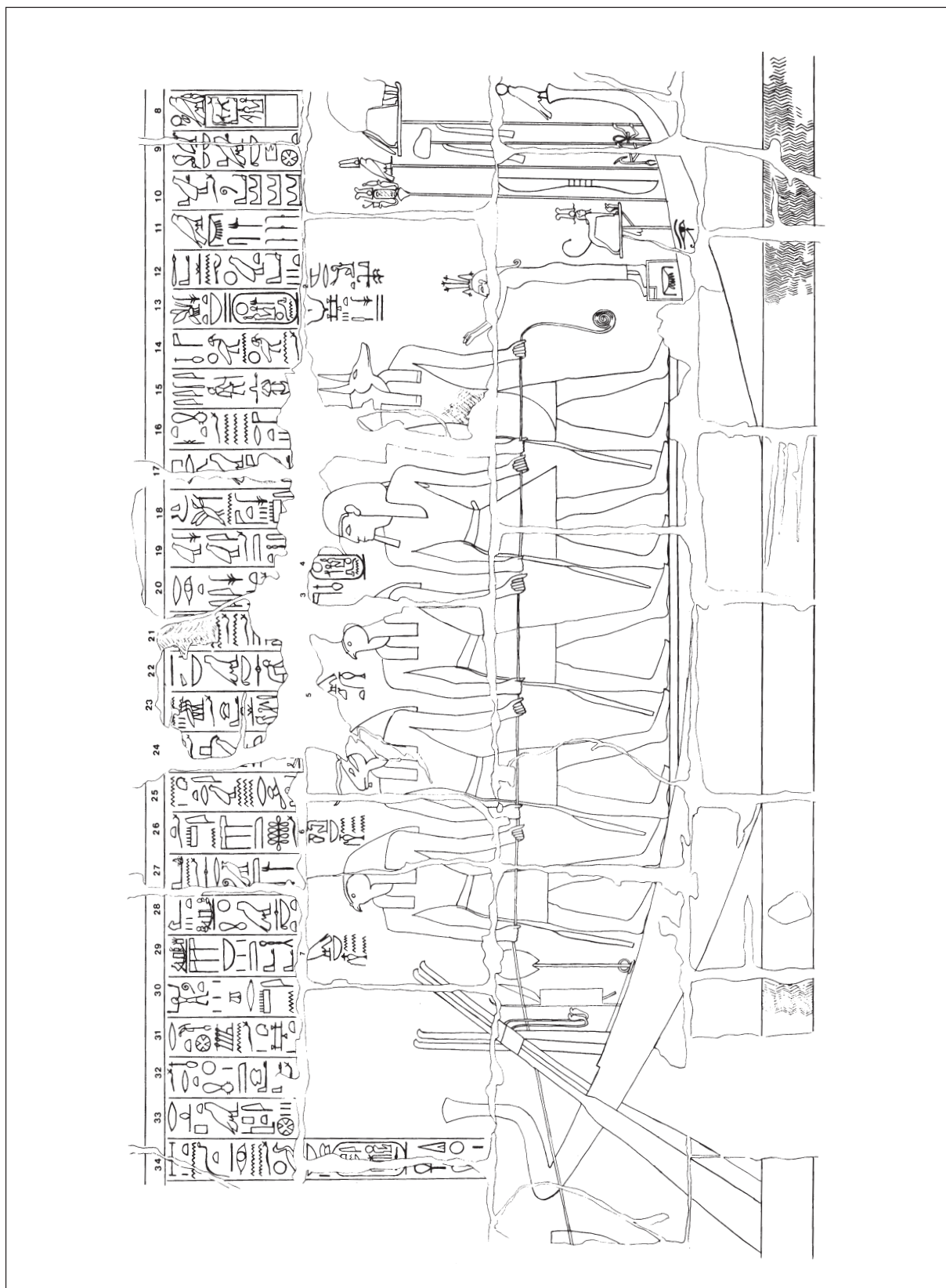


Fig. 3. Remorqueur de la barque d'Amon, d'après W. J. MURNANE (éd.), H. H. NELSON, *op. cit.*, pl. 37.